



Commune
d'Aubure

Flash info Potins



N° 2023-03

Octobre 2023

Responsable de rédaction : Marie-Paule Gay

AGENDA

- Samedi 21 octobre 2023 à 19h : **concours de belote** organisé par le Comité de Jumelage (sur inscription).
- Samedi 28 octobre 2023 : **vente de Chrysanthèmes** organisée par le Comité de Jumelage.
- Samedi 04 novembre 2023 de 9h30 à 11h30 : **Forum Citoyen** à la salle citoyenne.
- Samedi 11 novembre 2023 à 10h : **Cérémonie commémorative** au monument aux morts.
- Vendredi 17 novembre 2023 : **vente groupée de clémentines** organisée par l'association Jardiner Ensemble à Aubure (JEAA).
- Samedi 02 décembre 2023 de 16h à 19h30 au préau : **Fête de l'Avent** organisée par l'Association des Parents d'Elèves (APE). Au programme : vente de couronnes de l'Avent et autres décorations & accessoires ; chants de Noël ; goûter La Santa Bise et autres surprises.
- Vendredi 08 décembre 2023 : **vente groupée d'oranges et de citrons** organisée par l'association JEAA.
- Jeudi 14 décembre 2023 : **vente groupée de fromage** organisée par l'association JEAA.
- Lundi 08 janvier 2024 : **voeux du Maire**
- Samedi 02 mars 2024 à partir de 12h : **repas Fondue Savoyarde** organisé par l'APE à la salle polyvalente, suivi d'une balade digestive.

DATES DES BATTUES DE CHASSE

Les battues de chasse ont commencé. Voici le calendrier prévisionnel :

Octobre 2023 :

- Dimanche 22

Novembre 2023 :

- Samedi 04
⇒ Saint Hubert
- Dimanche 05

Décembre 2023 :

- Samedi 16
- Mercredi 27

Janvier 2024 :

- Dimanche 7
- Samedi 27
- Dimanche 28

Les jours de battues, soyez très prudents en forêt et vérifiez que vos animaux ne divaguent pas.

Si vous souhaitez recevoir un rappel avant les dates de battues, téléchargez l'application IntraMuros. Une notification vous rappellera la battue quelques jours avant celle-ci. Ainsi, vous êtes sûrs de ne pas vous tromper.



HORAIRES MAIRIE ET POSTE

Les horaires de la mairie et de la poste n'ont pas changé, mais nous pensons toujours utile de les rappeler :

Mairie : Lundi : 8h – 11h
Mardi : 8h – 11h
Jeudi : 8h – 11h

Poste : Lundi : 7h – 11h
Mardi : 7h – 11h
Mercredi : 13h30 – 16h30
Jeudi : 7h – 11h

ÉPICERIE EN QUÊTE DE REPRENEUR

La plupart d'entre vous le savez déjà : notre épicerie, à laquelle nous sommes tous attachés, est à reprendre. Le fonds de commerce et la licence IV sont à vendre. Elle continuera cependant d'être ouverte au cours des prochains mois aux horaires d'hiver.

Pour plus d'informations, contacter le 06 13 92 11 08.

UNE NOUVELLE ASSOCIATION DANS NOTRE VILLAGE

Mélissa et Valérie ont plein d'idées en tête pour l'école et nos enfants : sorties scolaires, projets pédagogiques, travail avec les associations du village... Pour les soutenir au mieux dans leurs actions, un groupe de parents d'élèves a décidé de se fédérer en association.

Ils ont ainsi créé **l'Association de Parents d'Élèves d'Aubure**. Ses objectifs : aider au bon fonctionnement de l'école et au financement des projets organisés. Ils vous proposeront plusieurs manifestations festives tout au long de l'année (voir partie Agenda) et se réjouissent de vous y accueillir !

RENTRÉE SCOLAIRE 2023

17 petits Auburiens ont fait leur rentrée le 4 septembre dernier, aux côtés de Mélissa Rivat qui a été titularisée en tant qu'enseignante et directrice de notre école. Elle peut toujours compter sur Valérie Haxaire, notre ATSEM, pour l'aider au quotidien.

Petite nouveauté pour cette rentrée : la commune a doté la classe des grande section/CP/CE1 d'un tableau blanc interactif (TBI). Cet outil informatique dernière génération présente de nombreux avantages : plus d'interactions, des travaux collectifs facilités, une grande variabilité des supports pédagogiques proposés, un stockage plus simple des travaux de la classe et moins d'impressions papier. Bref, cet outil ludique favorise un apprentissage encore plus proactif.

Du côté du périscolaire, nous avons le plaisir d'accueillir Hélène L'Héritier qui travaillera aux côtés de Philippe Caspar, responsable de la structure. Nous souhaitons une belle année scolaire aux enfants et à leurs encadrants !



CAMPING D'AUBURE, UN DOSSIER COMPLIQUÉ.

Réouvrir un camping en France est un pari fort compliqué ! Notre Conseil municipal était très heureux d'obtenir 3 candidatures sérieuses à l'appel à projet lancé en mars dernier.

Le candidat retenu vient de nous signifier à la veille de la signature du bail qu'il renonce à son projet... Retour donc à la case départ pour notre équipe, mais la saison 2024 semble désormais compromise.

DES ENVIES DE LECTURE ?

Pour pallier le manque de bibliothèque à proximité, la Mairie met à votre disposition dans les locaux de l'Agence postale une petite armoire pour servir de "Boîte à Livres" . Vous pourrez donc gratuitement déposer, emprunter, et faire suivre vos coups de cœur littéraires.

Cette bibliothèque vous appartient : polars, romans, biographies... déposez-y aux heures d'ouverture de l'Agence Postale des livres propres et en bon état, et passez d'agréables et passionnantes soirées d'hiver au coin du feu !

RÈGLES HIVERNALES

Le temps estival nous semble durer éternellement cette année... Mais peut-être l'hiver sera-t-il là plus vite que prévu également ? Par précaution, voici donc le rappel de certaines règles hivernales, notamment celles liées à l'enneigement, car on n'est jamais trop prudent.

- 1. Circulation** : un arrêté préfectoral a confirmé l'application sur notre commune de l'obligation dès le 1^{er} novembre de chausser sa voiture de 4 pneus hiver (4 saisons acceptés) ou de transporter à bord 2 chaînes ou chaussettes à neige.
- 2. Déneigement** : en cas de fortes chutes de neige, la tournée matinale habituelle de notre chasse neige (voies communales uniquement) démarrera plus tôt (à partir de 5 heures), afin de permettre à chacun de rejoindre les axes principaux. Les véhicules devront être stationnés pour permettre au tracteur le passage et le déneigement. Chacun doit se sentir responsable des abords de sa propriété afin d'y pratiquer un déneigement des trottoirs. Un sens civique est aussi de mise pour aider ses voisins à cette tâche, particulièrement les personnes âgées ou empêchées.
- 3. Ramassage des ordures ménagères** : il faut avoir en tête que les normes actuelles de sécurité obligent les conducteurs à appliquer des consignes strictes (marche arrière interdite, pas de roulage sur glace ...). En cas d'enneigement, vous devez donc approcher votre container de la voie principale la plus proche si vous souhaitez le voir vider. Le droit de retrait reste néanmoins une possibilité pour le responsable s'il juge la sécurité de l'équipe non assurée.



VOUS POURREZ BIENTÔT DÉCOUVRIR LES "SAVEURS D'AUBURE"

Une nouvelle entreprise est en train de naître à Aubure, pour le plus grand plaisir gustatif des grands et des petits.

Pour les habitants d'Aubure, différents services seront proposés :

- Paniers-Dîner prêts à déguster, 2 à 6 personnes, à retirer sur place ou à se faire livrer.
- Repas Festifs, Traiteur évènementiel.
- Pâtisseries sur commande.

Elle offrira également ses services à la clientèle des meublés de tourisme du village.

Les travaux du laboratoire de production sont en cours, le démarrage de l'activité sera annoncé très prochainement.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter :

Anne-Sophie Roux et Bénédicte Buffler

S.A.S Saveurs d'Aubure

4, Chemin des Jardins

68150 Aubure

Tel: 06.62.93.09.33



SAVEURS D'AUBURE

